



Fiche 1 – Le monde et la France à la fin de la IIe guerre mondiale

INTRODUCTION

La fin de la IIe guerre mondiale marque une rupture majeure dans l'histoire du **XXe siècle**. L'ampleur et l'horreur inégalées, jusque-là, du conflit posent de nouvelles questions à l'humanité. S'affirme alors, sur la planète, le désir d'éviter un autre affrontement généralisé tandis que d'autres puissances émergent et se substituent aux Etats européens affaiblis. A l'échelle d'un pays, la France, malgré un passé récent spécifique, on retrouve des problématiques proches : **comment reconstruire le pays ? Comment renforcer la démocratie ? Comment effacer les traumatismes hérités de la guerre et de la collaboration ?**

I- Bilan humain, matériel et moral

1) Les traumatismes de la population mondiale.

La IIe guerre mondiale, frappant lourdement les civils que les militaires, s'est soldée par la mort de près de **60 millions de victimes** (**135 000** à Dresde, en Allemagne, en fév. 45 ; **60 000** à Hiroshima et **40 000** à Nagasaki les 6 et 9 août 45). Il faut ajouter ceux qui ont péri du fait des mauvaises conditions de vie (**25 000** personnes sont mortes de faim ou de maladies aux Pays-Bas en 45). L'URSS a perdu 12% de sa pop durant la guerre, soit près de **20 millions d'habitants**. **Des millions d'Européens** ont dû fuir leurs régions d'origine (**10 millions** de réfugiés allemands). Pour la France, au moins **250 000 soldats** ont été tués ; plus de **300 000 civils** sont morts dans les bombardements, dans les camps de concentration et d'extermination (déportés politiques et raciaux). La population reste soumise au rationnement jusqu'à la fin des années 40. crise du logement aiguë en raison des destructions. Après la guerre, le marché noir perdure.

Six millions de Juifs (Shoah), des **centaines de milliers de Tziganes et de Slaves** ont péri dans les « camps de la mort » nazis, victimes d'une « épuration ethnique » conduite de manière systématique.

2) Des pays en ruine

Les pertes matérielles sont immenses. Le Japon et l'Europe sont les plus touchés. La moitié de la capacité industrielle européenne est anéantie. En URSS, **70 000 villes ou villages** ont été rasés. La Pologne a perdu **80%** de ses moyens de transport. En France, **plus de la moitié** du réseau ferré est hors service. La production industrielle est **égale au tiers** de celle de 1929. Celle de céréales s'est **effondrée de 50%**.

Le coût de la guerre, ou de l'occupation, a ruiné plusieurs Etats. La dette publique a explosé au Royaume-Uni, en Allemagne, en France où l'Etat ne peut assumer qu'un tiers des dépenses. Dans ces pays soumis à la rareté des biens de consommation courants, l'inflation est très forte. En France, elle est de **60%** en 1947.

3) Le traumatisme moral

La découverte des camps d'extermination et la collaboration avec le nazisme provoquent un choc morale. La mise au service d'une entreprise de mort de la science et de la technique remet en cause les valeurs humanistes dont l'Europe s'est prévalu depuis longtemps. Le prestige des puissances coloniales est atteint.

Dans ce contexte, à l'initiative des Alliés, un tribunal international siège à Nuremberg (**1945-1946**), puis à Tokyo, pour juger les crimes contre l'humanité, notion juridique nouvelle incluant le concept de

génocide.

II- L'espoir d'un monde nouveau

1) La création de l'ONU

Initié par la Charte de l'Atlantique (**1941**) signé par **Roosevelt** (EU) et **Churchill** (RU), précisé lors des conférences de Téhéran (**1943**), de Yalta et de San Francisco (**1945**), le projet d'une organisation des **Nations Unies** est adopté par **51 Etats vainqueurs** de la IIe Guerre mondiale en **juin 1945**. la Charte de l'ONU indique son objectif principal : maintenir la paix mondiale. L'ONU comprend trois grandes institutions : l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Secrétariat général. Au conseil, **cinq Etats** siègent en permanence et dispose du droit de veto ; France, Etats-Unis, URSS, Royaume-Uni, Chine. En **1948** est adoptée la Déclaration universelle des droits de l'homme. Autre institutions : Tribunal de la Haye, UNESCO.

2) Les accords de Bretton Woods et la libération des échanges.

Préparés par les E-U, les accords de Bretton Woods (**1944**) ont pour but d'assurer la coopération monétaire internationale afin d'éviter les « Krachs » comme celui de **1929**. chaque monnaie des pays signataires est appréciée par rapport à l'or ou au dollar, seule devise internationale solide. Les **Fonds monétaire international** (FMI) a pour vocation d'aider les pays traversant des crises financières. La **BIRD (banque mondiale)** accorde des prêts pour le développement.

Les accords du **GATT (général Agreement on Tariffs and Trade)**, signés en **1947** par **23 pays** assurant **80% du commerce mondial**, ont pour objectif d'abaisser les barrières et de libérer les échanges.